AR Prefecture
016-211603378-20230316-2023_16_03_008-DE
Reçu le 23/03/2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Collectivité : ST MAURICE DES LIONS BUDGET COMMERCES

Date de Convocation : 10 mars 2023	Décisions N° :3	Membres : En Exercice : 15 Présents : 11 Votants : 10 (abstention de M. le Maire)

L'an deux mille vingt-trois et le seize mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur David CHEVALIER, Maire.

Étaient présents : Mme BEAULIEU Valérie, Mme BOUTET Frédérique, M. BOUTY Anthony, Mme BROUSSE Vanina , Mme CHEVALIER Anick, M. CHEVALIER David, , M. COURTIOUX-DELAGE Mathieu, Mme FETIS Sandrine, M. GEMEAU Stéphane, Mme MEILLAT Marie-Odile, M. PAGNOUX Romain.

Excusés : Mme BONNETERRE Alexandra, M. PETUREAU Jean-Paul, M. VARDELLE Jean-Christophe.

Objet : Vote des comptes administratifs et AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2022

Le Conseil Municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2022, en adoptant le compte administratif qui fait apparaitre :

Reports :
Pour Rappel : Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure : 5 105.89 €
Pour Rappel : Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure : 9 620.36 €

Soldes d'exécution :
Un solde d'exécution (déficit- 001) de la section d'investissement de : -4 875.73 €
Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de : 6 266.65 €

Restes à réaliser : Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :
En dépenses pour un montant de : 0.00 €
En recettes pour un montant de : 0.00 €

Besoin net de la section d'investissement :
Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 0.00 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par l'assemblée délibérante, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section. Madame BOUTET Frédérique, conseillère municipale, doyenne de l'assemblée fait procéder au vote. Les reports suivants sont adoptés à l'unanimité de ses membres votants

Compte 1068 :
Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 0.00 €

Ligne 002 :
Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 15 887.01 €

Le MAIRE
David CHEVALIER

Extrait certifié conforme en mairie le 21/03/2023. Le Maire, David CHEVALIER,